

AFRICITES 2000
COMITE POLITIQUE

MEMORANDUM AUX AUTORITES NAMIBIENNES

Windhoek, 8 septembre 1999

1.

La première édition d'AFRICITES en janvier 1998, à Abidjan, Côte d'Ivoire, a marqué l'émergence du mouvement municipal africain sur la scène institutionnelle régionale et internationale. La deuxième édition d'AFRICITES, prévue du 15 au 20 mai 2000 à Windhoek, Namibie, sera le sommet de l'unification du mouvement africain des autorités locales et de l'institutionnalisation du dialogue sur la décentralisation et le développement local entre les autorités nationales et les autorités locales africaines, et entre ces dernières et les partenaires au développement, le secteur privé, le secteur associatif et le milieu académique et de la recherche. Il visera à la consolidation des communes et régions comme partenaires essentiels dans le renouveau de l'Afrique en termes de développement économique, social et culturel, dans le rapprochement des peuples du continent, la prévention des conflits entre communautés et la préservation de la paix.

2.

Cette manifestation est préparée depuis janvier 1999 par un Comité politique comprenant deux représentants de chacune des organisations faîtières des autorités locales africaines (à savoir AULA, UCCLA, et UVA) et deux représentants du Programme de Développement Municipal (PDM). La présidence de ce comité politique est assurée par l'UVA. Le comité politique supervise un Comité exécutif mis en place pour l'organisation scientifique et matérielle de l'événement. Placé sous la présidence du Maire de la Ville de Windhoek, il comprend deux représentants du comité politique, deux représentants du PDM, un représentant du pays d'accueil, le maire de la ville hôte de la précédente édition d'AFRICITES, et un représentant de l'association des autorités locales de Namibie. Le comité exécutif s'est lui-même doté d'un Comité opérationnel comprenant les deux représentants du PDM et la Ville de Windhoek, pour mettre en œuvre au jour le jour les décisions du comité exécutif.

3.

Le thème général d'AFRICITES 2000 est "Financer les villes et communes africaines pour soutenir le développement durable et consolider la démocratie en Afrique".

La manifestation comprendra :

- La rencontre des maires et élus locaux africains ;
- La rencontre des ministres africains de la décentralisation et des ministres africains des finances ;
- Les rencontres scientifiques sur le financement des collectivités locales africaines ;
- Une journée consacrée à des sessions spéciales proposées par les acteurs impliqués dans la définition et la mise en œuvre des politiques de décentralisation et de développement local ;
- La foire exposition VILLEXPO.

4.

Cette manifestation devrait réunir entre 1500 et 2000 participants, dont des ministres africains de la décentralisation et des finances, des maires et élus locaux africains, des professionnels des administrations centrales et locales, des experts et universitaires, des représentants des milieux d'affaires, du secteur associatif et des organisations non gouvernementales, des professionnels des médias, ainsi que des organisations régionales et les partenaires internationaux et régionaux de coopération et de financement.

Plusieurs événements marquants sont prévus :

- adoption par les maires et élus locaux d'une plate-forme panafricaine des autorités locales qui peut prendre la forme d'un Congrès des Communes et Régions d'Afrique ;
- mise en place d'une Conférence panafricaine de la décentralisation et du développement local portée par les ministres en charge des politiques de décentralisation ;
- dialogue entre les ministres africains de la décentralisation et des finances et les associations des pouvoirs locaux des pays africains au sujet des rapports financiers entre l'Etat et les collectivités locales ;
- échanges entre les élus locaux et les représentants des institutions financières internationales et régionales ainsi que des institutions de coopération sur le rôle des collectivités locales face aux enjeux du développement durable et du renouveau de la coopération avec l'Afrique ;

- discussions entre les ministres africains et les institutions internationales et régionales de financement et de coopération, sur les stratégies d'appui à la mise en œuvre des politiques de décentralisation et de développement local en Afrique, à l'accès des collectivités locales au crédit et au marché financier, et pour permettre aux fonds publics de coopération d'avoir un effet de levier à cet égard ;
- débats à l'occasion des rencontres scientifiques et thématiques entre élus locaux, ministres, responsables des administrations centrales et locales, entreprises, associations et experts sur le développement des partenariats pour une meilleure gouvernance des villes et collectivités locales africaines en vue de soutenir le développement local et d'améliorer les conditions de vie des populations ;
- rencontres avec les médias africains et internationaux ;
- rencontres entre élus locaux et entreprises africaines et internationales à l'occasion de la foire exposition VILLEXPO.

5.

Le calendrier de la manifestation comprend trois séquences :

- **Les 15 et 16 mai 2000 : rencontres scientifiques**

Le 15 mai, de 9h à 11h, ouverture commune des quatre rencontres scientifiques retenues. Ces quatre rencontres scientifiques se tiennent ensuite en parallèle. Elles portent sur les thèmes suivants : (1) politiques économiques et développement économique local durable ; (2) financement des infrastructures et services urbains en partenariat avec le secteur privé ; (3) renforcer la mobilisation des ressources financières dans les villes et collectivités locales africaines ; (4) l'accès des collectivités locales africaines au crédit et aux marchés financiers.

Le 16 mai, adoption des résolutions de chacune des quatre rencontres scientifiques.

- **Le 17 mai 2000 : sessions spéciales**

Les sessions spéciales sont organisées à leur demande par les institutions et les réseaux d'acteurs intervenant dans le renforcement des capacités des collectivités locales, et l'appui aux politiques de décentralisation et de développement local. Le rôle des comités d'AFRICITES 2000 se borne ici à agréer l'organisation de la session, à s'assurer de la qualité du contenu, et à mettre en place la logistique nécessaire. Le nombre exact des sessions spéciales ne sera connu que vers la fin de l'année à la suite de la clôture de l'enregistrement de l'ensemble des demandes de sessions spéciales. Les sessions actuellement définies au sens où elles ont un porteur sont : (1) renforcement des capacités des collectivités locales africaines ; (2) transports urbains et pollution de l'air dans les villes africaines ; (3) technologies de l'information et de la communication et gestion des collectivités locales ; (4) administration et gestion des régions et métropoles ; (5) collectivités locales et participation : le partenariat avec les associations d'habitants et les organisations non gouvernementales.

Sont encore en discussion les thèmes ci-après : coopération décentralisée ; bonne gouvernance, intégrité et transparence dans les collectivités locales africaines ; paix et sécurité dans les villes africaines ; la charte mondiale de l'autonomie locale ; l'alliance africaine des villes contre le SIDA.

- **Les 18 et 19 mai 2000 : segment politique**

Le 18 mai, de 9h à 11h, ouverture officielle de AFRICITES 2000. La rencontre des maires africains et la rencontre des ministres africain se tiennent en parallèle. Une rencontre entre les maires et les ministres aura lieu le 18 mai de 18h à 20 h.

Le 19 mai, de 18h à 19h30, séance de clôture de AFRICITES 2000

Le 19 mai, à partir de 21h, gala officiel de clôture

Du 15 au 20 mai 2000 : foire exposition

En parallèle avec les autres activités, VILLEXPO, la foire exposition, présentera les stands des entreprises, des institutions et des municipalités.

6.

Le succès d'AFRICITES 2000 dépend dans une large mesure de la volonté politique des autorités africaines et des élus locaux de donner à cette manifestation le relief qu'elle mérite pour porter haut la parole africaine sur la décentralisation et les problèmes des collectivités locales. Cette volonté politique a été manifestée en Namibie par l'engagement du Président Sam Nujoma qui a accepté de présider personnellement aux cérémonies de lancement d'AFRICITES 2000 en avril 1999. Il s'agit maintenant de traduire cette volonté politique dans une série d'actions concrètes, et notamment à travers :

- **une action protocolaire** : envoi des invitations à leurs collègues africains par les ministres de Namibie chargés des collectivités locales, de l'urbanisme et des finances ; par l'association des autorités locales de Namibie ; et par le Maire de la Ville de Windhoek. Ces invitations auraient encore plus de poids si elles étaient appuyées par une action de sensibilisation du Chef de l'Etat vis-à-vis de ses pairs, soit par lettre, soit par l'envoi de missions. Cette action protocolaire doit être entreprise immédiatement compte tenu du délai court qui nous sépare de la manifestation. L'action protocolaire concerne aussi l'organisation de l'accueil des participants à leur arrivée ;
- **une action diplomatique** : mobilisation des représentations diplomatiques de la Namibie dans les différents pays africains et d'autres régions pour annoncer officiellement le sommet AFRICITES 2000 en vue de l'inscrire dans le calendrier des manifestations officielles retenues par chacun des pays. L'action diplomatique visera aussi à soutenir les démarches de recherche de financement par des lettres d'introduction ou d'appui, et par la sensibilisation des représentations des partenaires au développement en Namibie, par exemple dans le cadre d'une table-ronde sur AFRICITES 2000. L'envoi des missions spécifiques auprès de certains pays ou de certaines organisations peut également être envisagée ;
- **une action financière** : Le sommet ne peut réussir sans un minimum d'engagement financier du pays d'accueil. Le niveau de cet engagement financier est de l'ordre de 15 à 20 % des dépenses. Le pays d'accueil couvre généralement aussi les frais logistiques de la rencontre des ministres (fourniture de véhicules avec chauffeur, logement et séjour des ministres, fourniture de secrétariat et facilités de traitement VIP), et le dîner officiel de clôture. Le pays d'accueil offre aussi diverses exonérations fiscales dans le cadre des contrats passés pour les activités du sommet, ainsi que les exonérations de droits de douane pour les équipements et matériels utilisés dans le cadre de la manifestation (rencontres et foire). L'action financière concerne aussi la mobilisation des milieux d'affaires en terme de sponsoring et de participation à la foire-exposition ;
- **une action administrative et logistique** concernant les facilités dans la délivrance des visas pour les participants (visas délivrés à l'arrivée), la négociation de tarifs préférentiels auprès des compagnies aériennes, des hôtels, ou des organisateurs de circuits touristiques, et d'autres facilités.

7.

Le Comité politique d'AFRICITES 2000 souhaite vivement avoir des indications précises sur les suites données au contenu du présent memorandum pour lui permettre de poursuivre la préparation de cette importante manifestation avec toute la sérénité nécessaire.

Pour le Comité politique d'AFRICITES 2000

Le Président

Baddredine Senoussi

Secrétaire Général de l'Union des Villes Africaines